

LES AMBITIONS ASIATIQUES EN AFRIQUE CENTRALE

On connaissait déjà l'intérêt des opérateurs asiatiques pour le bois africain avec les achats de grumes. Il est un fait nouveau : certains parmi eux ont décidé de s'implanter directement dans plusieurs pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Centrafrique).

Au Gabon, c'est une mission chinoise qui conclut (en février 1996) avec les autorités un accord pour l'implantation d'un complexe de transformation qui doit produire des sciages et des placages. On ignore quelle sera sa production, mais officieusement on avance des capacités inédites au Gabon, où la plus grosse usine de contreplaqué ne produit que 29 000 m³ par an. En contrepartie le gouvernement est prêt à attribuer aux opérateurs des concessions forestières*. On fait également état des projets de groupes malaisiens disposant de capacités financières considérables, désireux d'investir dans l'exploitation et la transformation dans au moins trois des pays de la sous-région. En examinant les rares projets connus avec plus de détails, on s'aperçoit que les modalités d'exploitation envisagées n'ont rien à voir avec le prélèvement sélectif habituellement pratiqué dans ces forêts. Là où les opérateurs européens ne prélèvent qu'une dizaine d'essences, les groupes asiatiques se proposent d'en exploiter plusieurs dizaines. Alors que, pour des raisons légales mais aussi économiques, les diamètres minimaux d'exploitabilité sont fixés à un niveau élevé (autour de 70-80 cm), ces nouveaux opérateurs envisagent d'exploiter des arbres nettement moins gros. Ces deux éléments conduiraient à augmenter sensiblement les niveaux de prélèvement, qui tournent autour de 10 m³ à l'hectare en Afrique

centrale alors qu'ils atteignent couramment les 60 m³ dans les forêts d'Asie du Sud-Est. Dans ces conditions, une nouvelle exploitation systématique des forêts dégradées des zones côtières (comme la première zone du Gabon) deviendrait envisageable.

L'ANNONCE D'UN BOULEVERSEMENT ?

Les pays asiatiques ont besoin de bois. L'immense demande potentielle du marché chinois devient solvable, et porte sur des bois de toutes qualités. La pénurie de grumes qui sévit depuis près de trois ans dans la zone asiatique est liée à la fin du cycle d'exploitation des forêts primaires, mais surtout à l'essor des industries de transformation du bois dans les grands pays forestiers comme la Malaisie, traditionnellement grand pourvoyeur de grumes du marché mondial. Dans les pays bordés par la mer de Chine et le Pacifique, bon nombre d'industries de transformation se trouvent en surcapacité ou manquent de matière première. La forêt naturelle – ressource la plus rentable – s'amenuisant en Asie du Sud-Est, les opérateurs s'intéressent aux forêts africaines, à leurs yeux inutilement sous-exploitées.

Jusqu'à présent, les observateurs ne croyaient guère à la possibilité d'un changement radical des modalités d'exploitation en Afrique centrale. La composition floristique des forêts (grande hétérogénéité) et les coûts d'exploitation et de transport semblaient écarter l'hypothèse de prélèvements « à l'asiatique ». Mais l'évolution de la technologie (déroulage de faibles diamètres, procédés de bois reconstitué) relativise maintenant la contrainte de composition. Reste le problè-

me des coûts. Compte tenu du renforcement régulier des taxes sur les grumes exportées, au Cameroun et au Gabon, on voit mal comment l'acheminement de bois d'Afrique en Asie pourrait s'avérer durablement rentable.

Bien que les produits transformés soient moins taxés, les coûts de fabrication sont élevés dans le secteur bois en Afrique centrale. Les coûts de main-d'œuvre, même allégés par la dévaluation du Franc CFA, restent supérieurs à ceux du Sud-Est asiatique, notamment au Gabon. C'est peut-être sur ce point, avec la difficulté de disposer de main-d'œuvre qualifiée, que les difficultés peuvent se nouer pour les industriels asiatiques si ceux-ci ont l'intention d'exploiter massivement des bois de qualité inférieure, donc moins rémunérateurs. Bien sûr, on évoque la possibilité d'une main-d'œuvre expatriée asiatique, à l'instar des pratiques chinoises durant la construction des stades et autres ouvrages publics en Afrique. Mais compte tenu de la permanence des installations industrielles, une telle solution ne serait sans doute pas viable et poserait des problèmes sociaux dans des pays comme le Cameroun, durement touchés par le chômage.

DURABILITÉ ET STRATÉGIES COMMERCIALES

Les gouvernements africains semblent considérer avec bienveillance cet intérêt nouveau des opérateurs d'Extrême-Orient pour leurs forêts. D'abord, et c'est de bonne guerre, en introduisant un nouvel acteur, ils rompent le face à face avec leurs interlocuteurs habituels de la profession forestière et en escomptent des marges de manœuvre accrues. Ensuite, une

augmentation sensible de la production de bois se traduirait par des recettes fiscales supplémentaires et sans doute des créations d'emploi difficiles à obtenir dans les autres secteurs.

Si ces ambitions asiatiques se concrétisaient, on serait cependant en droit de se poser des questions sur la durabilité de modalités d'exploitation radicalement différentes de celles qu'a connues l'Afrique centrale jusqu'à présent. La réponse n'est pas acquise, mais il est établi que les dynamiques forestières des différentes forêts africaines ne sont pas celles des forêts à diptérocarpacées d'Asie du Sud-Est. Certaines essences qui ont fait la réputation des forêts africaines, comme le Sapelli, l'Ayous ou même l'Okoumé, se régénèrent difficilement ou seulement dans certaines circonstances.

Quant aux exploitants européens, et particulièrement les Français, ils observent attentivement les prémices de cette offensive, qui risque de se cristalliser sur l'attribution des superficies de coupe. Paradoxalement, cette situation va sans doute conduire à une accélération des initiatives d'aménagement des forêts dans la région. Parmi les principaux opérateurs européens, certains comprennent que l'argument de la durabilité des pratiques d'exploitation est l'un des meilleurs qu'ils puissent opposer aux ambitions asiatiques d'implantation sur ces pays africains. C'est ainsi que stratégies défensives commerciales et plaidoyers en faveur de l'aménagement durable des forêts se rencontrent en Afrique centrale.

Alain KARSENTY
CIRAD-Forêt

* Cf. L'Union (Libreville) 12/02/1996.